



# Conseil municipal

## Compte rendu sommaire

Séance du 11 février 2022 à 19H30

L'an deux mille vingt-deux, le 11 février,

Le Conseil municipal de la Commune de CÉZAC dûment convoqué, s'est réuni à 19H30 en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme PORTE Nicole, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22

Date de convocation : 7 février 2022

Présents (14) : Mme PORTE Nicole, Maire – Mmes HOSTIER Martine, BOITARD Béatrice ; MM. MASSON Hugo, HAPPERT Éric, FOUCHÉ Laurent, Adjoints – Mmes BONARINI Sonia, LAVANDIER Isabelle, LEGAI Viviane, MANCHE Fabienne, MÉTEYER Sylvie ; MM. BUSQUETS Bruno, OLIVIER Manuel, RECLUS Michaël, Conseillers municipaux.

Pouvoirs (6) : Mme CHEVRIER Cécile à M. HAPPERT Éric,  
Mme MARCHAND Maïté à Mme HOSTIER Martine,  
M. MAURILLE Bruno à Mme PORTE Nicole,  
M. MEHATS Patrice à Mme PORTE Nicole,  
M. MORET Jérémy à Mme BONARINI Sonia,  
M. MACARY Laurent à M. FOUCHÉ Laurent.

Absents excusés (8) : Mmes CHEVRIER Cécile, LAINÉ Agnès, MARCHAND Maïté ; MM. MACARY Laurent, MAURILLE Bruno, MEHATS Patrice, MORET Jérémy, PETIT Christophe.

Secrétaire de séance : M. MASSON Hugo.

-o-o-o-o-

*Conformément à loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, le public était autorisé à assister à la séance mais dans la limite de 10 personnes.*

-o-o-o-o-

### ORDRE DU JOUR

- |  |           |
|--|-----------|
| - Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021  | unanimité |
| - Régularisation de voirie – VC n°130 – « rue des Cigognes »   | unanimité |
| - Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2022   | unanimité |
| - Demandes de subventions pour aménagement d'un terrain multisports / city-stade (fonds de concours CCLNG, DETR, Département de la Gironde, CAF) | unanimité |
| - Demandes de subventions pour rénovation d'un immeuble communal pour la réalisation de la Mairie (DETR et DSIL)                                 | unanimité |

## DÉCISIONS DU MAIRE (art. L.2122-22 du CGCT)

Néant

### QUESTIONS DIVERSES

- Passage de la Commission de Sécurité à la salle des fêtes le 15 février 2022,
- Réunir la Commission « Fêtes et Cérémonies » afin d'organiser le repas du 3<sup>ème</sup> âge le 27 mars 2022 et la fête locale d'août 2022,
- Permanences des bureaux de vote :
  - o Election présidentielle : les dimanches 10 et 24 avril 2022,
  - o Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022.
- SIAEPA du Cubzadais – Fronsadais : organisation de la « Journée de l'Eau » le 22 mars 2022 : participation des élèves sur le thème de « l'économie de l'eau » et visite de la station d'épuration de Porto à St André-de-Cubzac,
- SDEEG : changement de 60 lampes avec transformateurs sur poteaux pour baisser la consommation ; facturation au réel ; éclairage de l'église et de la place avec des projecteurs LED,
- Aucune subvention d'investissement accordée par le Conseil Départemental de la Gironde aux Communes en 2022 (sauf pour convention d'aménagement de bourg et convention d'aménagement d'école), excepté le FDAEC,
- CCLNG : appel à candidatures auprès des Communes pour manifestations culturelles,
- CCLNG : demande de proposition de terrains auprès des Communes en vue de la construction du futur ALSH – Communes candidates : CUBNEZAI, ST YZAN DE SOUDIAC, LARUSCADE et CIVRAC-DE-BLAYE.

### SÉANCE LEVÉE À 21 H 22

Vu pour être affiché, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Nicole PORTE

NB : Les décisions du Conseil municipal et les débats y afférents sont retranscrits sur le procès-verbal qui peut être consulté par toute personne physique ou morale après son adoption en séance ultérieure (art. L.2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales).